



Demande d'informations pour embauche

Par **cupicupi**, le **11/02/2009 à 14:35**

Bonjour,

Je me permets de m'adresser à vous concernant ma situation : J'ai travaillé dans la société actuelle à l'intermédiaire d'une boîte d'intérim au début pour une mission de 1 mois comme technicien, c'était le 14 janvier 2008, et la cause est la suractivité du au changement d'un logiciel, et depuis j'étais renouvelé pour 4 autres missions pour la même société et pour le même poste. Ensuite la société m'a fait signé un contrat CDD pour une durée de 6 mois, à partir de 1-07-2008 jusqu'au 31-12-2008, ensuite un autre contrat CDD pour une durée de 3 mois, toujours pour la même société et toujours pour le même poste.

Je voudrais savoir, quels sont mes droits, surtout que j'ai signé le deuxième contrat suite à une possible embauche en CDI, et aujourd'hui il y a des rumeurs qu'il y aura plus de recrutement dans la société après mon deuxième contrat CDD.

Est-ce que je peux porter l'affaire devant le Prud'hommes, pour obliger la société à m'embaucher en CDI ou pour autre motif.

Merci d'avance pour l'aide que vous nous apporterez.

Cordialement.